

Procès-verbal de nomination du Directeur Général délégué d'une SAS

SAS A.R. RENOV

Décisions du Président

Le 18 SEPTEMBRE 2023, Mr TOUAMI Nasr Eddine président de la SAS A.R. RENOV a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs d'un directeur général délégué.

Décisions :

1) Mr LICATA Jonathan est nommé **directeur général délégué** de la société A.R. RENOV, en cours d'immatriculation au RCS de SALON DE PROVENCE pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, Mr LICATA Jonathan déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2) Pour l'exercice de ses fonctions de **directeur général délégué**, Mr LICATA Jonathan est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

3) Mr LICATA Jonathan, est autorisé, en tant que directeur général, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

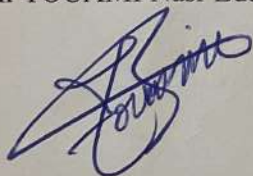
4) Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à VELAUX, le 18/09/2023

en 4 exemplaires dont un original a été remis à Mr LICATA Jonathan

Signature du Président

Mr TOUAMI Nasr Eddine



Mr LICATA Jonathan

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général délégué ».

Bon pour acceptation des fonctions de directeur
général délégué 

Par décision du Président en date du 18/09/2023, il a été pris acte de la nomination de Directeur Général délégué Mr LICATA Jonathan, né le 05/05/1986 à MARSEILLE (13), de nationalité, FRANCAISE, demeurant 119 CHEMIN DES NOURADONS 13122 VENTABREN à compter du 18/09/2023

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SALON DE PROVENCE